Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260520-2026_05_20_07-DE

Commune de Landéda
Aber Wrac'h
(Finistère)

Landéda, le 13 mai 2026

CONSEIL MUNICIPAL
du 20 mai 2026

BATIMENTS - AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION AVEC ENER'GENCE

RAPPORT N°07-05/2026

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260520-2026_05_20_07-DE

Sur le Pays de Brest, l'agence locale de l'énergie Ener'gence propose le dispositif de conseil en énergie partagé pour toutes les communes de moins de 15 000 habitants. L'idée est d'avoir un spécialiste en énergie qui travaille pour plusieurs communes, d'où le terme "partagé". Il inclut notamment le bilan annuel des consommations en eau et en énergie des bâtiments communaux et propose des optimisations pour améliorer la performance énergétique ou réduire les consommations.

L'actuelle convention est arrivée à échéance le 21/12/2025. M. le Maire propose son renouvellement pour les trois années à venir.

L'adhésion s'élève à 1,57 € par habitant pour 2026. Ce montant est révisable tous les ans selon l'index Syntec. Ainsi pour cette année, elle est de 5 801,15 € pour 3 695 habitants.

M. le Maire propose de désigner M. Ronan BIHANNIC, Conseiller délégué aux bâtiments et aux équipements, comme référent -élu au sein d'Ener'gence pour représenter la Commune de Landéda.

Par conséquent, je vous propose donc :

- D'approuver l'adhésion à l'association Ener'gence à compter du 01/01/2026 pour une durée de trois ans ;
- De désigner M. Ronan BIHANNIC comme représentant de la Commune auprès de l'association ;
- D'autoriser M. le Maire, au nom et pour le compte de la Commune, à signer la convention ci-annexée.

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260520-2026_05_20_07-DE

Commune de Landéda aber wrac'h

Nombre de membres	
en exercice	= 27
Présents	= 22
Votants	= 27

Délibération du conseil municipal
N°**07-05/2026**
Réunion du 20 mai 2026

BATIMENTS - AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION AVEC ENER'GENCE

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de David KERLAN, Maire de la commune,
Étaient présents : David KERLAN, Alexandre TREGUER, Anne POULNOT-MADEC, Philippe COAT, Rachel BODENES, Jean-Luc CATTIN, Laurent LE GOFF, Céline SIMIER, Camille SORDET, Alain PAUL, Isabelle POULLAIN, Ronan BIHANNIC, Patrick TAVELLA, Muriel COLLOMBAT, Gwenaël MAHÉ, Florence MORIZE, Franck DAOUBEN, Brice ABDEBREIMAN, Katia GOUZIEN, Romain LAOT, Bérengère CREAC'H, Thomas GUELENNOC

Absents :
Martine KERFOURN donne procuration à Rachel BODENES
Catherine COUSTANCE donne procuration David KERLAN
Hakara TEA donne procuration à Camille SORDET
Françoise GOURIOU donne procuration à Laurent LE GOFF
Françoise GOURVENNEC donne procuration à Patrick TAVELLA

Monsieur Brice ABDEBREIMAN a été élu(e) secrétaire de séance.

Le conseil municipal,

Après avoir délibéré, par 27 voix Pour,

Monsieur Ronan BIHANNIC, rapporteur(e), entendu(e),

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de M. le Maire,

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 : Le Conseil Municipal approuve l'adhésion à l'association Ener'gence à compter du 01/01/2026 pour une durée de trois ans.

ARTICLE 2 : Le Conseil Municipal désigne M. Ronan BIHANNIC comme représentant de la Commune auprès de l'association.

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260520-2026_05_20_07-DE

ARTICLE 3 : Le Conseil Municipal autorise M. le Maire, au nom et pour le compte de la Commune, à signer la convention ci-annexée.

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260520-2026_05_20_07-DE

KERLAN David		BIHANNIC Ronan	
POULNOT-MADEC Anne		GOURIOU Françoise	Procuration CGL
COAT Philippe		TAVELLA Patrick	
BODENES Rachel		COLLOMBAT Muriel	
CATTIN Jean-Luc		MAHE Gwenaël	
KERFOURN Martine	Procuration à Rachel BODENES	MORIZE Florence	
LE GOFF Laurent		DAOUBEN Franck	
COUSTANCE Catherine	Procuration à David KERLAN	GOURVENNEC Françoise	Procuration à Patrick TAVELLA
TREGUER Alexandre		ABDEBREIMAN Brice	
SIMIER Céline		GOUZIEN Katia	
TEA Hakara	Procuration à Camille SORDET	LAOT Romain	
SORDET Camille		CREAC'H Bérengère	
PAUL Alain		GUELENNOC Thomas	
POULLAIN Isabelle			